



- Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Colmar
- Expert-Comptable
- Formateur n°42670177667

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

de l'exercice clos le  
31 décembre 2010

de l'association

**CADHAME**  
Halle Verrière  
57960 MEISENTHAL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et qui a pris effet à partir des comptes clos le 31 décembre 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « CADHAME », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment :

- Nous avons apprécié la réalité et le rattachement à l'exercice des financements accordés à votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Schiltigheim, le 14 juin 2011.

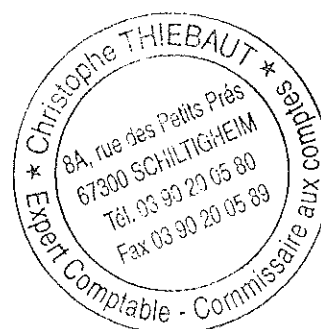
Christophe THIEBAUT,  
Commissaire aux Comptes.



**Association  
C.A.D.HA.ME.**

**Comptes annuels**

**Exercice clos au  
31.12.10**



Association C.A.D.HA.ME  
Exercice 01.01.2010 - 31.12.2010

## SOMMAIRE

### BILAN

Bilan Actif / Passif

### COMPTE DE RESULTAT

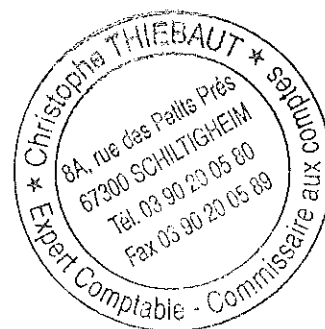
Compte de résultat - Charges / Produits

### ANNEXES

Règles et méthodes comptables

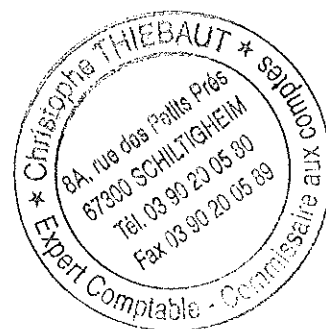
Immobilisations / Amortissements

Fonds dédiés



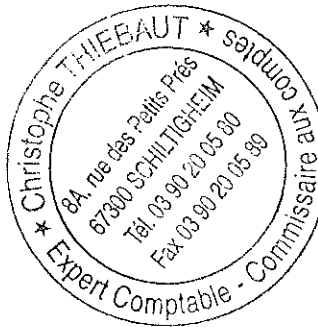
Association C.A.D.HA.ME  
Exercice 01.01.2010 - 31.12.2010

# BILAN



**C.A.D.H.A.M.E.**

**BILAN AU 31/12/10**

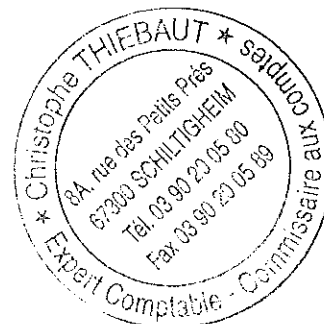


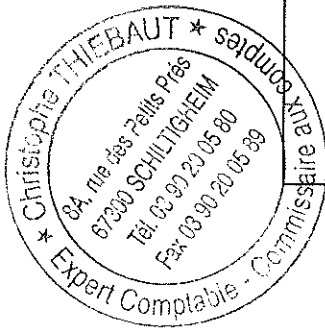
ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	VALEURS NETTES Au 31/12/10	VALEURS NETTES Au 31/12/09	PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>							
Immo. incorporelles	1 697,87	1 697,87	0,00	0,00	Fonds associatifs		
Immo. corporelles	80 651,41	52 761,87	27 889,54	33 417,58	Report à nouveau	54 692,37	50 295,02
Immo. financières	257,39		257,39	257,39	<b>RESULTAT de L'EXERCICE</b>	<b>11 636,65</b>	<b>4 397,35</b>
					Subventions d'investissement	13 203,25	19 659,91
<b>TOTAL I :</b>	<b>82 606,67</b>	<b>54 459,74</b>	<b>28 146,93</b>	<b>33 674,97</b>	<b>TOTAL I :</b>	<b>79 532,27</b>	<b>74 352,28</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>PROVISIONS POUR R&amp;C</b>	<b>3 158,00</b>	<b>2 332,00</b>
Stocks	0,00		0,00	0,00	<b>TOTAL II :</b>	<b>3 158,00</b>	<b>2 332,00</b>
Créances	77 674,80	0,00	77 674,80	32 686,24	<b>FONDS DEDIES</b>	<b>24 932,23</b>	<b>26 035,23</b>
Autres créances	1 780,20		1 780,20	2 183,39	<b>TOTAL III :</b>	<b>24 932,23</b>	<b>26 035,23</b>
<b>DISPONIBILITES</b>					<b>DETTES</b>		
Actions	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes assimilées	0,00	6 251,93
Banques	90 829,72		90 829,72	100 982,83	Dettes F/R et cptes rattachés	35 816,80	24 345,38
Caisse	31,28		31,28	39,14	Avances et acomptes reçus	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00		0,00	0,00	Dettes fiscales et sociales	55 023,63	36 249,75
					Autres dettes	0,00	0,00
					Produits constatés d'avance	0,00	0,00
<b>TOTAL II :</b>	<b>170 316,00</b>	<b>0,00</b>	<b>170 316,00</b>	<b>135 891,60</b>	<b>TOTAL IV :</b>	<b>90 840,43</b>	<b>66 847,06</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>252 922,67</b>	<b>54 459,74</b>	<b>198 462,93</b>	<b>169 566,57</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>198 462,93</b>	<b>169 566,57</b>



Association C.A.D.HA.ME  
Exercice 01.01.2010 - 31.12.2010

# COMPTE DE RESULTAT





**C.A.D.H.A.M.E.**

**COMPTE DE RESULTAT du 01/01/10 au 31/12/10**

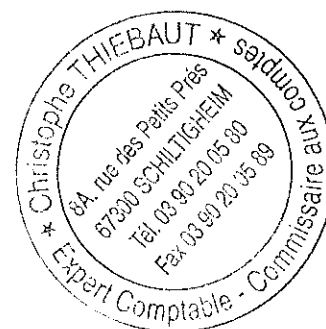
	Du 01/01/10 Au 31/12/10	Du 01/01/09 Au 31/12/09	Du 01/01/09 Au 31/12/09
<b>CHARGES</b>			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats marchandises	313 702,56	284 686,63	296 031,73
Variation de stock	0,00	0,00	0,00
Autres achats	0,00	0,00	33 478,29
Autres charges externes	67 599,49	57 610,39	248 342,32
Impôts, Taxes et versements assimilés	62 931,64	70 824,26	
Rémunérations du personnel	90,00	160,00	14 211,12
Charges sociales	118 028,00	100 402,34	0,00
Autres charges	50 824,60	43 040,01	
Dotation aux amortissements et provisions	2 427,51	1 931,09	687,83
	11 801,32	10 718,54	687,83
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Charges financières	0,00	31,17	
	0,00	31,17	
<b>Total I</b>	<b>313 702,56</b>	<b>284 717,80</b>	<b>296 719,56</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnelles	171,60	248,31	12 247,79
<b>Total II</b>	<b>171,60</b>	<b>248,31</b>	<b>12 247,79</b>
<b>ENGAGEMENT A REALISER SUR SUBVENTION</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>396,11</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II) + ENG A REAL.</b>	<b>313 874,16</b>	<b>304 966,11</b>	<b>309 363,46</b>
SOLDE DEBITEUR (BENEFICE) :	11 636,65	4 397,35	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>325 510,81</b>	<b>309 363,46</b>	<b>309 363,46</b>
<b>PRODUITS</b>			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises	317 409,43		296 031,73
Prestations de services	0,00	0,00	0,00
Subventions	37 229,94	57 610,39	33 478,29
	265 219,99	70 824,26	248 342,32
Produits divers	14 959,50	160,00	14 211,12
Reprise provision et transfert de charges	0,00	100 402,34	0,00
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>374,11</b>	<b>1 931,09</b>	<b>687,83</b>
Produits financiers	374,11	10 718,54	687,83
<b>Total I</b>	<b>317 783,54</b>	<b>284 717,80</b>	<b>296 719,56</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels	6 624,27	248,31	12 247,79
<b>Total II</b>	<b>6 624,27</b>	<b>248,31</b>	<b>12 247,79</b>
<b>REPRISE ENGAGEMENT SUR SUBVENTION</b>	<b>1 103,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>396,11</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>325 510,81</b>	<b>304 966,11</b>	<b>309 363,46</b>
SOLDE CREDITEUR (PERTE) :			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>325 510,81</b>	<b>309 363,46</b>	<b>309 363,46</b>

0,00

0,00

Association C.A.D.HA.ME  
Exercice 01.01.2010 - 31.12.2010

# ANNEXES



## ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le total est de 198 462.93 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant un excédent de 11 636.65 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2010 au 31.12.2010.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 1. Evénements significatifs et faits caractéristiques :

Faits caractéristiques pouvant concerner l'activité, l'évolution prévisible, des opérations comptables, des événements importants....

- rupture conventionnelle avec l'un des salariés : coût 5 928 euros provisionnés dans les comptes.

### 2. Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- 

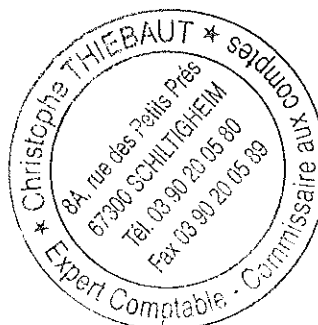
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### ►► Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.



Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

#### ►► Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

#### ►► Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

#### ►► Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

#### ►► Indemnité de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué dans l'annexe

#### ►► Droits individuels à la formation

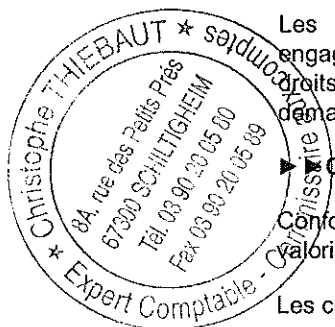
Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors-bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

#### ►► Contributions volontaires

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.



### 3. Changement de méthode

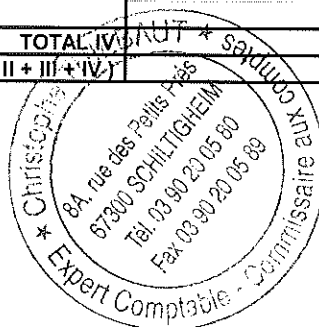
Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### 4. Notes sur le bilan actif :

#### ►► Immobilisations :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
			Consécutives à réévaluation au cours de l'exercice	Acquis., créations, apports et vir. de poste à poste	
	Frais d'établissement, recherche	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations ir	TOTAL II	1 698		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		55 442	5 582	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique, mobilier		19 781			
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III		75 223	0	5 582	
FINANCIERES	Participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	257			
TOTAL IV		257	0	0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		77 178	0	5 582	
IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	
		Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises HS		
	Frais d'établissement recherche €	TOTAL I		0	
	Autres postes d'immobilisations ir	TOTAL II		1 698	
CORPORELLES	Terrains			0	
	Constructions	Sur sol propre		0	
		Sur sol d'autrui			0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			154	60 870
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			0
Matériel de transport				0	
Matériel bureau et informatique, mobilier				19 781	
Emballages récupérables et divers				0	
Immobilisations corporelles en cours				0	
Avances et acomptes				0	
TOTAL III		0	154	80 651	
FINANCIERES	Participations			0	
	Autres titres immobilisés			0	
	Prêts et autres immobilisations financières	257		257	
TOTAL IV		0	0	257	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0	154	82 606	



►► Amortissements et dépréciations d'actif :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>	1 698			1 698	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				0	
Terrains				0	
Construction	Sur sol propre			0	
	Sur sol d'autrui			0	
	Inst. généré., agencmt. aménagement constr.			0	
Instal. techniques, matériel outillage ind.	29 874	8 697	19	38 551	
Autres immobilisations corporelles	Instal. généré., agence. aménagement divers			0	
	Matériel de transport			0	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 932	2 278		14 210
	Emballages récupérables et divers				0
<b>TOTAL III</b>	<b>41 806</b>	<b>10 975</b>	<b>19</b>	<b>52 761</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>43 504</b>	<b>10 975</b>	<b>19</b>	<b>54 459</b>	

►► Etat des créances :

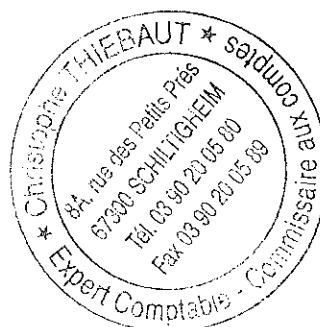
Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	0		
Actif circulant & charges d'avance	79 455	79 455	
<b>TOTAL</b>	<b>79 455</b>	<b>79 455</b>	<b>0</b>

►► Provisions pour dépréciation

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en cours				0
Comptes de tiers				0
Comptes financiers				0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5. Notes sur le bilan passif

►► Variation des fonds associatifs



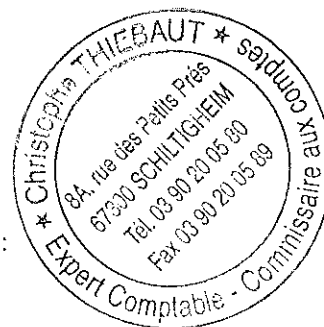
	Début d'exercice	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Fonds associatifs			0
Réserve de trésorerie			0
Report à nouveau	50 295	4 397	54 692
Résultat N-1	4 397	-4 397	0
Résultat en instance d'affectation			11 637
<b>Total</b>	<b>54 692</b>	<b>0</b>	<b>66 329</b>

►► Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	Montant au début de l'exercice	Aug. Engagements à réaliser s/ subv. Attribuées	Dim. fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice	Dont part non movimentée depuis au moins 2 ans
Drac Lorraine Education Artistique	3 885			3 885	
Fondation Kronenbourg	20 000			20 000	
Drac Alsace Education Artistique	1 103		1 103	0	
Drac Lor. + Région Lor. Master Class	1 048			1 048	
				0	
				0	
<b>TOTAL</b>	<b>26 036</b>	<b>0</b>	<b>1 103</b>	<b>24 933</b>	<b>0</b>

►► Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit sur la période :



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour investissement				0
	<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Provisions pour litiges				0
	Provisions pour pensions et obligations similaires	2 332	826		3 158
	Provisions pour impôts				0
	Autres provisions pour risques et charges				0
	<b>TOTAL II</b>	<b>2 332</b>	<b>826</b>	<b>0</b>	<b>3 158</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II )</b>		<b>2 332</b>	<b>826</b>	<b>0</b>	<b>3 158</b>
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	826		
		- financières			
		- exceptionnel.			

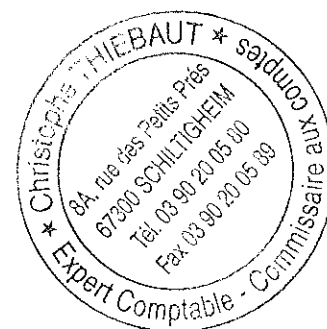


►► Subventions d'investissement

	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>SUBVENTIONS</b>	FEOGA	Boite Noire	27 074			27 074
	DRAC LORRAINE	Boite Noire	8 122			8 122
	REGION LORRAINE	Boite Noire	8 122			8 122
						0
						0
						0
						0
	<b>TOTAL</b>		<b>43 318</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43 318</b>
	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Quote-part virée au résultat sur l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>REPRISES</b>	FEOGA	Boite Noire	14 786	4 035		18 821
	DRAC LORRAINE	Boite Noire	4 437	1 211		5 648
	REGION LORRAINE	Boite Noire	4 437	1 211		5 648
						0
						0
						0
						0
	<b>TOTAL</b>		<b>23 660</b>	<b>6 457</b>	<b>0</b>	<b>30 117</b>

►► Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	8	8		
Dettes financières diverses	0			
Fournisseurs	35 817	35 817		
Dettes fiscales & sociales	55 024	55 024		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	0			
Produits constatés d'avance	0			
<b>TOTAL</b>	<b>90 848</b>	<b>90 848</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



## 6. Notes sur le compte de résultat

### ►► Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié 2010	Montant perçu 2010	Montant restant à percevoir en 2011	Montant perçu d'avance en 2010	Montant perçu d'avance en 2009
Drac Alsace	sensibilisation public	5 000	5 000	0		
Drac Alsace	ext prov educ artis	-94	-94			
Drac Alsace	Lune	4 000	4 000			
Drac Alsace	Musique	3 000	3 000			
Drac Alsace	Journée à la Halle	5 000	5 000			
Conseil Gén. 57		52 000	52 000	0		
Drac Lorraine	fonctionnement	84 850	84 850	0		
Drac Lorraine	education artistique	13 935	13 935			
Drac Lorraine	sensibilisation public	10 150	10 150			
Region Lorraine	divers projets	60 000		60 000		
Région Lorraine	ILE	10 379	8 876	1 503		
Parc Vosges Nord	Lune	5 000	5 000	0		
Com Com Pays Verre		7 000	7 000	0		
Fondation de France	education artistique	5 000	3 500	1 500		
<b>TOTAL</b>		<b>265 220</b>	<b>202 217</b>	<b>63 003</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

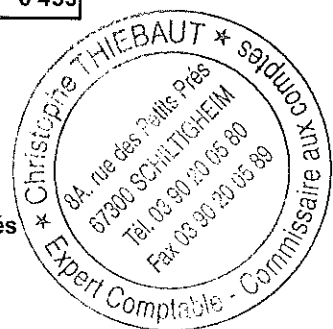
### ►► Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel peut se décomposer de la manière suivante

	Net
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>6 624</b>
Sur opérations de gestion	6 457
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	168
Reprises sur provisions et transferts de charges	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>172</b>
Sur opérations de gestion	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	135
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	37
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6 453</b>

## 7. Autres informations

### ►► Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagement assimilés



« le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 3 158 euros. »

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont :

- calcul basé sur le salaire en fin de carrière,
- calcul retenant les droits accumulés en fin de carrière: méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- La quotité de droits cumulés en fin de carrière est basée sur la convention collective
  
- Départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : lente
- Taux moyen d'augmentation des salaires : 0.40 %
- Taux d'actualisation retenu : 5 %
- Taux moyen de charges sociales : 40 %

#### ►► Engagements en matière de droits individuels à la formation

Droits acquis au titre du DIF : 425 heures

dont droits non demandés au titre du DIF : 425 heures.

#### ►► Rémunération des cadres dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

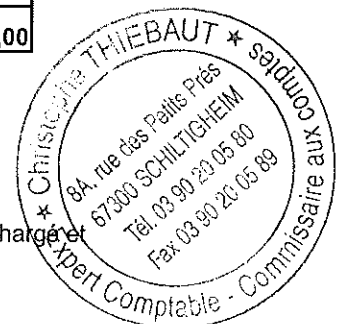
En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

#### ►► Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1,00	
Non cadres	3,17	
<b>TOTAL</b>	<b>4,17</b>	<b>0,00</b>

#### ►► Nature et évaluation des contributions volontaires

Les bénévoles oeuvrant pour les activités de l'association ont été valorisé au SMIC chargé et représentent pour l'année 2010 un coût réparti ainsi :



	Heures	Cout Horaire	Total
Fonctionnement	75,00	12,45	933,45
Théâtre	682,00	12,45	8 488,17
Art Pla.	180,00	12,45	2 240,28
JH	70,00	12,45	871,22
AT	4,00	12,45	49,78
			<b>12 582,91</b>

Les locaux sont mis à disposition de l'association : valorisation : 2400 euros

Les fluides sont pris en charges également et représentent :

- pour l'eau : 1 200 euros

- pour l'électricité : 2 400 euros concernant l'abonnement du compteur professionnel de la Halle

Mise à disposition par Celtic de 2\* 180 pack de bouteilles à 1.90 euros l'unité soit 684 euros.

Mise à disposition par la Communauté de Communes d'une femme de ménage pour 283 heures en 2010 et valorisé pour 3 523 euros.

►► **Honoraires du Commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes budgétés pour l'année 2010 sont de : 2120 euros

